

DÉPARTEMENT  
de la  
**Charente-Maritime**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT  
de ROCHEFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON  
de ROYAN

Séance du 29 Novembre 1946

OBJET :

Marché de gré à gré L'an mil neuf cent quarante six le vingt neuvième  
GALLAND d' Novembre, le Conseil Municipal de ROYAN

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
M. REGAZONI Ch. Maire, en session } ordinaire  
extraordinaire  
d'après convocations faites le 2. Nov. 1946.

NOMBRE

de  
Conseillers municipaux  
qui ont pris part au vote :  
18

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, Veyssière  
Rochedereux, Julien, Masseux, Mme Farizet,  
M. Baudet, Chollet, Boulerne, Senelier, Cou-  
nill, Mavignac, Grussenmeyer, Domecq-Bauchet  
Chazeau-Puignand-Corge.

Absents : MM. elle Rikosky, M. Simon, Arrivé  
Thomas, Cousinat, Ollivier, Meraudeau, Prot.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884,  
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le  
sein du Conseil.

M. CONGIE, ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

LE CONSEIL

autorise Monsieur le Maire à passer un marché de gré  
à gré de 25.171 frs (VINGT CINQ MILLE CENT SOIXANTE  
ET ONZE frs), avec Monsieur Galland Edward qui a répa-  
ré la grille entourant le monument aux morts.

APPROUVÉ

La Rochelle, le 18 DEC 1946

Pour le PRÉFET,

Le Chef de Division Délégué.



7903 44 BASCHON & BERNAVE - LA ROCHELLE

Fait et délibéré à ROYAN  
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. ~~les membres présents~~

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au  
scrutin public, établir à  
la suite la désignation de  
leur vote (Art. 51 de la loi  
du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite  
la cause qui les a empêchés  
de signer (Art. 57 de la loi  
municipale).

Pour extrait conforme :  
Le Maire,

*[Signature]*  
*[Signature]*

MARCHE de GRE à GRE

ENTRE :

Monsieur Charles MAGAZONI, Maire de la commune de Royan, autorisé par délibération en date du 29 Novembre 1946

ET :

Monsieur Edward GALLAND, Serrurier, Avenue des Tilleuls à Royan

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Monsieur Galland s'engage à réparer la grille du Monument aux Morts, détériorée par le bombardement du 5 Janvier 1945.

Le travail comporte le remplacement ou le redressement de nombreux éléments, compris leur descellement et le rescellement.

Monsieur Galland recevra pour le prix de ce travail la somme de 25.171 francs (VINGT CINQ MILLE CENT SOIXANTE ET ONZE FRANCS)

A ROYAN, le 29 Septembre 1946

L'Entrepreneur,

Le Maire,

*Galland*

APPROUVÉ  
La Rochelle, le 18 DEC 1946  
Pour le PRÉFET,  
Le Chef de Division Délégué.



*M. Galland*



*Maire*